

Forum de la recherche du Collège royal

Comprendre le projet de loi C-7 et son impact sur l'aide médicale à mourir (AMM) au Canada



Janice Chisholm, MD, FRCPC
Directrice, Département d'anesthésie,
gestion de la douleur et médecine
périopératoire, Université Dalhousie



**L'honorable Stanley Kutcher, MD,
FRCPC, sénateur - Nouvelle-Écosse**



**Alan J. Chaput, BScPhm, PharmD, MD, MSc,
FRCPC, CCPE, doyen adjoint, Études
médicales postdoctorales, Université
d'Ottawa**



**Susan D. Moffatt-Bruce, MD, FRCS, PhD,
MBA, FACS, directrice générale
Collège royal**



**L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia, MB.ChB,
CMFC, sénateur - Terre-Neuve-et-Labrador**



Francine Lemire, MD, CM, CCMF, FCMF, CAE, IAS.A
Directrice générale et chef de la direction, Collège des
médecins de famille du Canada



Tanya Horsley, PhD, MBA
Directrice associée, Recherche
Collège royal



Notre rôle consiste à fournir une tribune pour discuter des enjeux et des politiques qui ont une incidence sur les spécialistes au Canada.

Le point de vue exprimé par les panélistes durant cette activité ne reflète pas nécessairement l'opinion du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins de famille du Canada.





Déclaration de conflit d'intérêts

Alan J. Chaput, BScPhm, PharmD, MD, MSc, FRCPC, CCPE

Son épouse est directrice médicale (vaccins) - GlaxoSmithKline. Aucun des produits de GSK n'est utilisé dans les procédures qui s'appliquent à l'AMM.

Janice Chisholm, MD, FRCPC

Siège au conseil d'administration de l'Association canadienne des évaluateurs et prestataires de l'AMM (ACEPA)

Tanya Horsley, PhD, MBA

Aucune relation avec une organisation à but lucratif ou sans but lucratif

L'honorable Stanley Kutcher, MD, FRCPC

Aucune relation avec une organisation à but lucratif ou sans but lucratif

Susan D. Moffatt-Bruce, MD, FRCSC, PhD, MBA, FACS

Cochercheuse bénéficiaire d'une subvention de l'Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ).

L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia, MB.ChB, CMFC

Aucune relation avec une organisation à but lucratif ou sans but lucratif



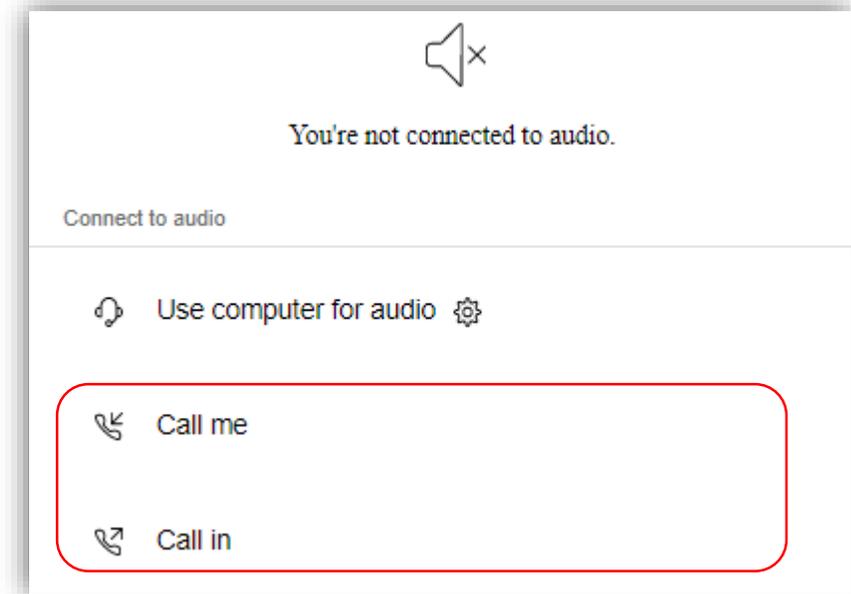
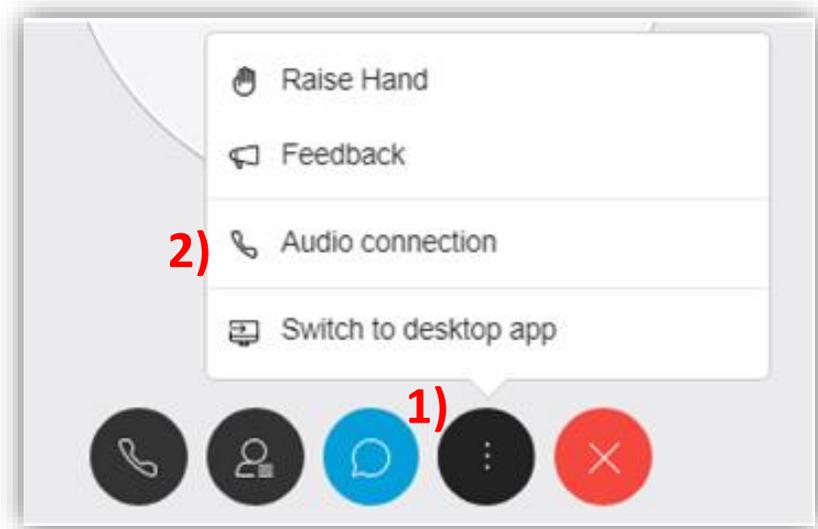
Forum de la recherche du Collège royal

Avant la séance	Pendant la séance	Après la séance
 <p>Votre micro a été automatiquement désactivé</p>	 <p>Utilisez la fonction de clavardage pour participer aux discussions ou soumettre des questions</p>	 <p>Tous les participants recevront un formulaire d'évaluation du forum</p>
 <p>Votre caméra ne peut pas être activée</p>	 <p>La séance sera enregistrée</p>	
<p>Soutien technique : researchunit@collegeroyal.ca</p>		

Pour écouter à l'aide de votre téléphone

- Vous avez des problèmes avec le son de votre ordinateur? Voici comment vous connecter à l'aide de votre téléphone :

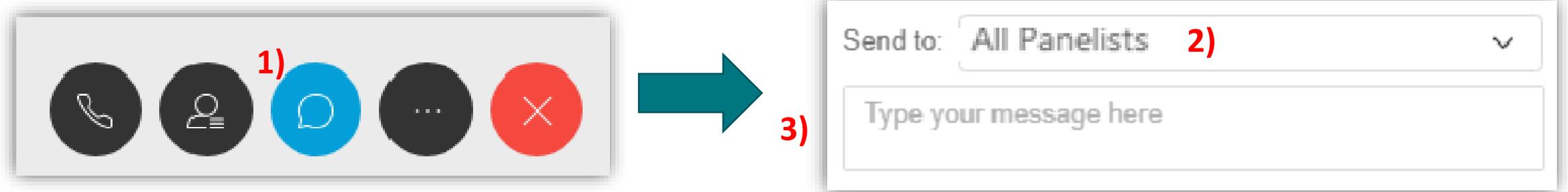
- 1) Cliquez sur 
- 2) Sélectionnez « Audio connection »
- 3) Choisissez l'option « Call me » ou « Call in »



Soumettre des questions

Pour poser une question :

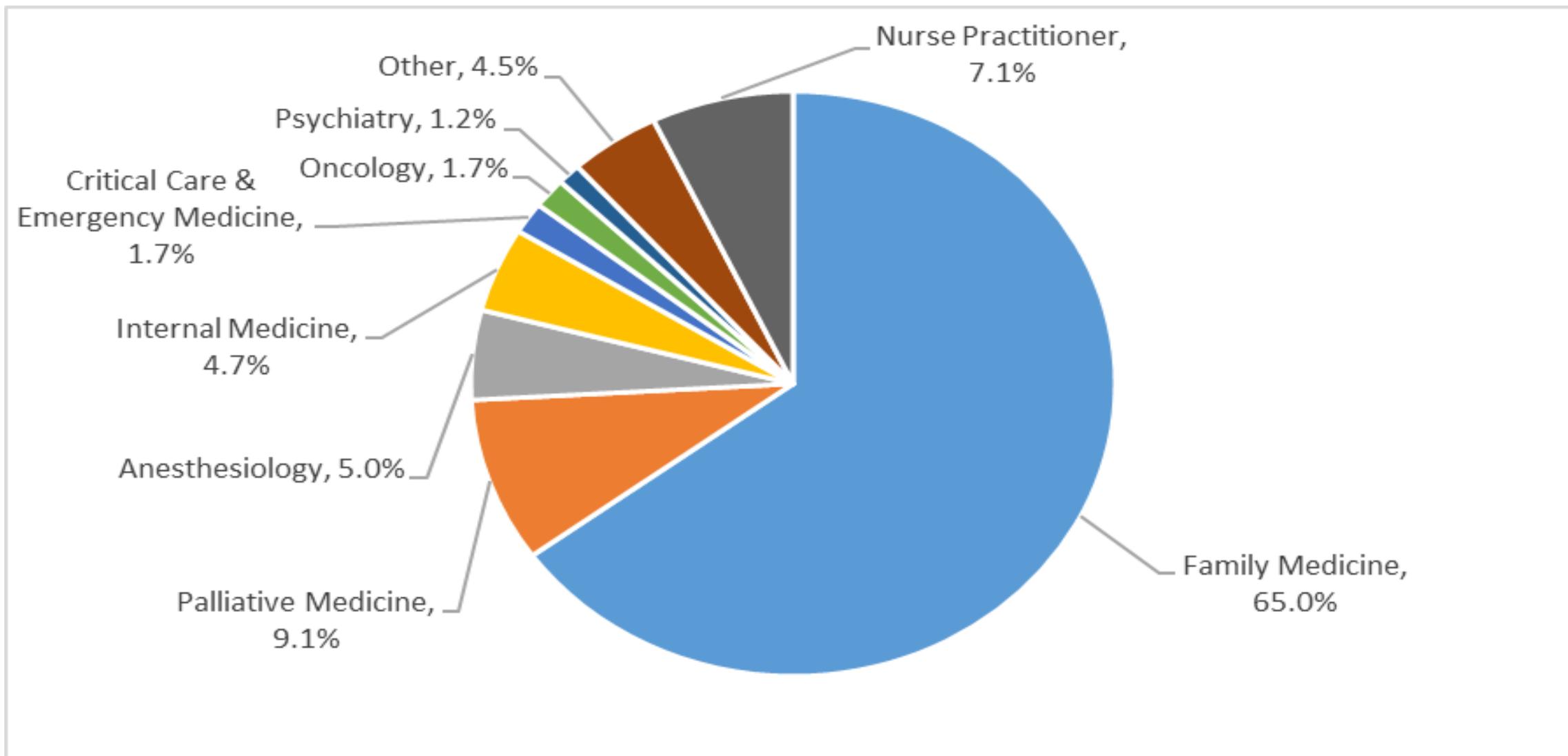
- 1) Ouvrez la fenêtre de clavardage en cliquant sur 
- 2) Dans la fenêtre de clavardage, dans le champ « Send to » ou à partir du menu déroulant, sélectionnez « All Participants » seulement
- 3) Saisissez votre question, puis appuyez sur « Enter »





Francine Lemire, MD, CM, CCMF, FCMF, CAE, IAS.A
Directrice générale et chef de la direction
Collège des médecins de famille du Canada

AMM par type de prestataire





Susan D. Moffatt-Bruce, MD, FRCSC, PhD, MBA, FACS

Directrice générale

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

Panélistes



Alan J. Chaput, BScPhm, PharmD, MD, MSc, FRCPC, CCPE
Doyen adjoint, Études médicales postdoctorales, Université d'Ottawa



Janice Chisholm, MD, FRCPC
Directrice, Département d'anesthésie, gestion de la douleur et médecine périopératoire, Zone du centre, Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse, professeure, Université Dalhousie



L'honorable Stanley Kutcher, MD, FRCPC
Sénateur - Nouvelle-Écosse



L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia, MB.ChB, CMFC
Sénateur - Terre-Neuve-et-Labrador



L'honorable Stanley Kutcher, MD, FRCPC
Sénateur - Nouvelle-Écosse

QUESTIONS RELATIVES À L'APPLICATION DU PROJET DE LOI C-14

- ▶ PROCESSUS DE DEMANDE
- ▶ TÉMOIN INDÉPENDANT
- ▶ CAPACITÉ
- ▶ INTERPRÉTATION DE « MORT NATURELLE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE »
- ▶ DÉLAI ET CRITÈRES DE RENONCIATION
- ▶ ADMINISTRATION DE L'AMM PAR VOIE ORALE



L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia, MB.ChB, CMFC
Sénateur - Terre-Neuve-et-Labrador

Projet de loi C-7 : Modifications proposées

- Deux volets
 - La mort naturelle est raisonnablement prévisible
 - La mort naturelle n'est pas raisonnablement prévisible
- La maladie mentale ne peut pas être le seul problème de santé sous-jacent
- Deux ensembles de mesures de sauvegarde
 - Délai - aucun par rapport à 90 jours
 - Un seul témoin - peut s'agir d'un professionnel de la santé
 - Mort naturelle raisonnablement prévisible : consultation d'un médecin ou infirmier praticien qui possède une expertise au sujet de l'état clinique
- Exceptions à l'obligation de donner son consentement final
- Possibilité d'administrer l'AMM par voie intraveineuse en cas d'échec par voie orale et si le patient n'est plus en mesure de fournir son consentement

Merci

 Veuillez soumettre vos questions
dans la fenêtre de clavardage